

**Habilitation électrique - personnel chargé d'opérations spécifiques : BE/HE
Mesure et BE/HE Vérification - formation initiale**

Ref. **HE22-6**
Durée : 3.0 jour(s) / 21.0
heures
Formacode : 24049

Habilitations concernées: BE Mesurage / BE Vérification / HE Mesurage / HE Vérification

Avertissement : La partie théorique de la formation, peut également être dispensée à distance soit sous la forme d'Elearning

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Pré-requis :

- Avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française.
- Posséder des compétences techniques en électricité.

Personnes concernées :

Personnel électricien diagnostiqueur ou vérificateur chargé d'accomplir des opérations de mesurages et/ou vérifications en basse tension sur des installations et des équipements électriques

Objectifs :

- Identifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et HT
- Citer les limites et les règles applicables à l'habilitation électrique
- Appliquer les consignes de sécurité en BT/HT liées aux opérations spécifiques en BT de mesurages et vérifications
- Opérer à des mesurages, des vérifications, la mise en place de mesures de protections dans le voisinage électrique
- Choisir les moyens de protection adaptés

Programme :

Enseignement théorique

- l'évaluation des risques
- les dangers de l'électricité
- les appareillages en BT et HT
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- les opérations spécifiques de manœuvre, mesurage, vérification et essai
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- le chargé d'opérations spécifiques de mesurage et vérification, BE/HE Mesurage et BE/HE Vérification : rôle et opérations

Travaux pratiques sur vos installations

Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des bénéficiaires.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques
- Méthode interrogative avec un système de vote interactifet dynamique afin de favoriser l'engagement
- Méthode active est appliquée continuellement soit par exercices de mises en situations pratiques sur des installations représentatives en BT/HT
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalsiée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.